



CONSEIL SYNDICAL DU CANAL DE CARPENTRAS

COMPTE RENDU DE REUNION DU 11 juillet 2024

Présents : M. André BERNARD (Président), Frédéric MAILLET (Vice-Président), Marie Hélène ARGENCE, Michel GONTIER, Jean Marc LONG, Frédéric FRIZET, André ROUX, Daniel LEYDIER, Franck REY, Sébastien CLAUDEL, Olivier JACQUET, Michel BRES, Rémy SALIGNON, Brigitte TRAMIER, Thierry USSEGLIO (Syndics titulaires), Frédéric VACHE, Cédric ALARCOS, Edouard GUERIN (Syndics suppléants).

Syndics titulaires ayant donné procuration :

M. Jérôme ROUCH à M. Frédéric MAILLET
M. Michel BRES à M. André BERNARD
M. Rémy SALIGNON à M. André ROUX
M. Brigitte TRAMIER à M. André BERNARD
M. Thierry USSEGLIO à M. Frédéric MAILLET

Absents excusés : M. Luc BARTOLO Michel RECORDIER, Clément LAUZIER, Guillaume VANDERSTEEN, Stéphane POINT, Guillaume GRETER (Syndics titulaires), Evelyne ESPENON, François SANCHEZ, Philippe BON, Jean Paul MARTIN, Jean Marie SALVADORI, Geoffrey CHARRASSE, Joël LIFFRAN, Georgia LAMBERTIN, Sébastien MAZOYER, (Syndics suppléants).

Salariées du Canal présentes : Sandrine Pignard, Mélanie Richard, Nadine Frizet.

Le quorum étant atteint, le conseil syndical peut débuter.

Le Président André BERNARD rappelle l'ordre du jour :

- o Validation du compte-rendu de la séance précédente
- o Appel d'offre énergie : présentation des résultats et de la suite de la procédure
- o Demandes de subventions
- o Déclassement du domaine public – Isle sur Sorgue
- o Demandes d'occupation du Domaine Public
- o Infos HPR (Projet Hauts de Provence Rhodanienne)
- o Questions d'actualité / Questions diverses (Qualité de l'eau, Projet de modernisation Grange-Neuve, Energie renouvelable, ...)

Validation du compte-rendu de la séance précédente

M. BERNARD rappelle que le compte-rendu de la séance du 22 avril 2024 a été envoyé par mail à chacun des syndicats. Le compte-rendu ne fait l'objet d'aucune remarque. **Il est adopté à l'unanimité.**

Appel d'offres énergie

Le contrat de fourniture d'énergie de l'ASA s'achève au **31 décembre 2024.**

Une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) accompagne l'ASA dans la recherche d'un fournisseur pour la période 2025-2027.

La première étape de l'appel d'offre à lancer est un marché public accord- cadre qui va permettre à l'ASA de sélectionner des fournisseurs pour répondre à un marché subséquent,

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 11/07/2024 à 16h00 et a proposé au conseil syndical de sélectionner les fournisseurs ci-après pour une mise en concurrence sur le marché subséquent :

VOLTERRES : 36 rue Brunel - 75017 Paris - SIRET : 789 740 768 00047

TOTAL ENERGIES ELECTRICITE ET GAZ France : 2 bis, rue Louis Armand - 75015 Paris

La deuxième étape consiste à mettre en concurrence les fournisseurs sélectionnés dans un marché subséquent. Le choix des candidats se fait sur le critère le prix. La consultation sera ouverte pendant 10 jours du 15/07/2024 au 30/07/2024

Dans le cadre de ce marché subséquent, la validité des Offres est de 2h. L'ASA doit donc être en mesure de se positionner très rapidement. Afin de faciliter cette démarche, il est proposé de déléguer la signature du marché subséquent au Président

Le Conseil syndical approuve l'attribution du marché accord cadre aux fournisseurs : VOLTERRES et TOTAL ENERGIES ELECTRICITE ET GAZ France référencés ci-dessus.

Le Conseil syndical approuve la proposition de déléguer la signature du marché subséquent au Président

Demande de subventions

Le Président rappelle l'importance et la nécessité de moderniser peu à peu le réseau d'irrigation gravitaire afin d'améliorer le service rendu aux adhérents et de réaliser des économies d'eau.

Les travaux consistent à remplacer des filioles par des canalisations enterrées, permettant aux agriculteurs de faire de l'irrigation sous-pression.

- Modernisation du réseau gravitaire filiole 3 Mourret à Carpentras

Ces travaux concernent la modernisation de la filiole 3 Mourret et ses divisions, situées sur la commune de Carpentras, au niveau des zones d'activités de CarpenSud et de Villefranche. Cette filiole est alimentée par le canal secondaire de Ste-Famille et dessert 32 hectares de périmètre.

Ces travaux permettront de remplacer 5 km de filioles par 3.6 km de canalisations enterrées.

- Cout des travaux estimé à 605 678 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- **Subvention de l'Agence de l'eau RMC :**
Taux de participation : 70 % - Montant : 423 974.60 € HT
- **Subvention du Département de Vaucluse :**
Taux de participation : 10 % - Montant : 60 567.80 € HT
- **Autofinancement de l'ASA :**
Taux de participation : 20 % - Montant : 121 135.60 € HT

Le conseil syndical après en avoir délibéré valide la réalisation de l'opération, le plan de financement et la demande de subvention – 15 pour et 1 abstention

- **Modernisation de la filiole N°8 – Les vergers du Mourre à Loriol du Comtat**

Ces travaux concernent la modernisation de la filiole n°8 et ses divisions à Loriol du Comtat, alimentées par le canal secondaire des 5 Cantons. Cette filiole dessert 85.8 hectares de périmètre.

Les travaux consistent en :

- Une modernisation de 8.6 km de filioles par 6.8 km de canalisations enterrées.
- Un renforcement de la station Le Lac afin d'assurer la desserte sous pression de ce secteur et installation d'un débitmètre.

Le cout des travaux est estimé à 1 317 411,82 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- **Subvention dans le cadre du PSN (Plan Stratégique National FEADER)**
Taux de financement 80% - Montant : 1 053 929,46 € HT
- **Autofinancement ASA** Taux : 20% - Montant : 263 482.36 € HT

Le conseil syndical après en avoir délibéré valide à l'unanimité la réalisation de l'opération, le plan de financement et la demande de subvention

- **Modernisation du Grand Saint Hilaire à Monteux**

Ces travaux consistent à remplacer les 7.7 km de filioles par 10km de canalisations enterrées. Ce nouveau réseau sera raccordé au réseau sous-pression en place, et alimenté par une station de pompage existante. Afin d'assurer la desserte sous-pression de ce nouveau secteur, il sera nécessaire de renforcer la station de pompage en place.

- Cout des travaux est estimé à 2 409 107.41 € HT

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- **Subvention dans le cadre du PSN (Plan Stratégique National FEADER)**
Taux de financement 80% - Montant : 1 927 285.93 € HT
- **Autofinancement ASA**
Taux : 20% - Montant : 481 821.48 € HT

Le conseil syndical après en avoir délibéré valide à l'unanimité la réalisation de l'opération, le plan de financement et la demande de subvention

Déclassement du domaine public

Pour assurer sa mission de service public, l'ASA du Canal de Carpentras dispose d'ouvrages publics implantés sur des terrains privés ou publics, afin d'acheminer l'eau sur les parcelles de son périmètre.

Sur les communes de l'Isle sur Sorgue et Velleron, le canal a modernisé son réseau et des secteurs sont actuellement entièrement desservis par un réseau sous pression.

C'est pourquoi, les filioles et divisions répertoriées ci-dessous ne servent plus à l'irrigation car la desserte en eau d'irrigation des parcelles est rendue via le réseau sous pression. Elles n'ont donc plus de fonction dans l'accomplissement de l'objet de l'ASA.

Commune de l'Isle sur Sorgue :

- Filiole Saint Julien, filiole Amadou, filiole Bressy, filiole Vérán, filiole Roquebrune
- Division Roquebrune, division Veve

Commune de Velleron :

- Filiole Prise Poulet 3
- Division Allemand, division Prise Poulet 3, division Martels.

Au total, 5.28km de filioles et divisions sont déclassés du domaine publique de l'ASA.

Le conseil syndical constatant que les filioles et divisions énoncées ci-dessus n'ont plus d'intérêt pour l'ASA dans l'accomplissement de ses missions prononce leur déclassement du domaine public de l'ASA.

Cette délibération sera notifiée aux propriétaires concernées

Demande d'occupation de domaine public

L'ASA a été sollicitée pour instruire 4 demandes d'occupation du domaine public :

➤ **Syndicat Rhône Ventoux – Sorgues SCI WEST**

Passage d'un réseau AEP en tranchée ouverte pour franchir le canal de Grange Neuve

Avis favorable du Conseil syndical sous réserve du respect des conditions spécifiques précisées dans la convention

➤ **Orange - Monteux**

Pose de 6 poteaux télécom en bordure de la filiole des Bravoux à Monteux

Avis favorable du Conseil syndical sous réserve du respect des conditions spécifiques précisées dans la convention

➤ **ENEDIS - Monteux**

Passage d'un réseau électrique sous une buse béton du canal quartier Les Bravoux à Monteux

Avis favorable du Conseil syndical sous réserve du respect des conditions spécifiques précisées dans la convention

➤ **Monsieur AZZOUZ – avenue Frédéric Mistral Carpentras**

Demande de servitude de passage sur parcelle AM 74 – Carpentras

Refus de la demande, proposition de dessouchage + autorisation place de parking

Projets HPR

Poursuite de l'étude de préfiguration HPR

La phase 3 de l'étude de préfiguration est en cours de finalisation. Il s'agit de l'étude économique.

3 scénarios ont été retenus et sont analysés et comparés :

- scénario maximaliste : 40.138 ha équipés - 781M€ d'investissement

Tableau 19 : Comparaison des indicateurs économiques de chaque scénario

	Scenario A	Scenario B	Scenario Maxi
Coût d'investissement [M€]	481,4	393,4	781
Surface équipée (ha)	22 243	17 346	40 138
VAN - valorisation agroéconomique [M€]	345,5	296,6	530,5
TRI	6%	6%	7%
VAN - valorisation agroéconomique et valorisation emploi [M€]	1752,9	1 494,6	2 813,2
TRI	15%	17%	19%

- scénario A : 22.243 ha - 481M€

- scénario B : 17.346 ha - 393 M€

L'analyse économique compare les 3 scénarios entre eux sur 45 ans.

Le graphique ci-dessous indique les gains ou les pertes potentielles de valeur ajoutée pour chaque projet, pour chaque branche et pour chaque département (drome – Vaucluse)

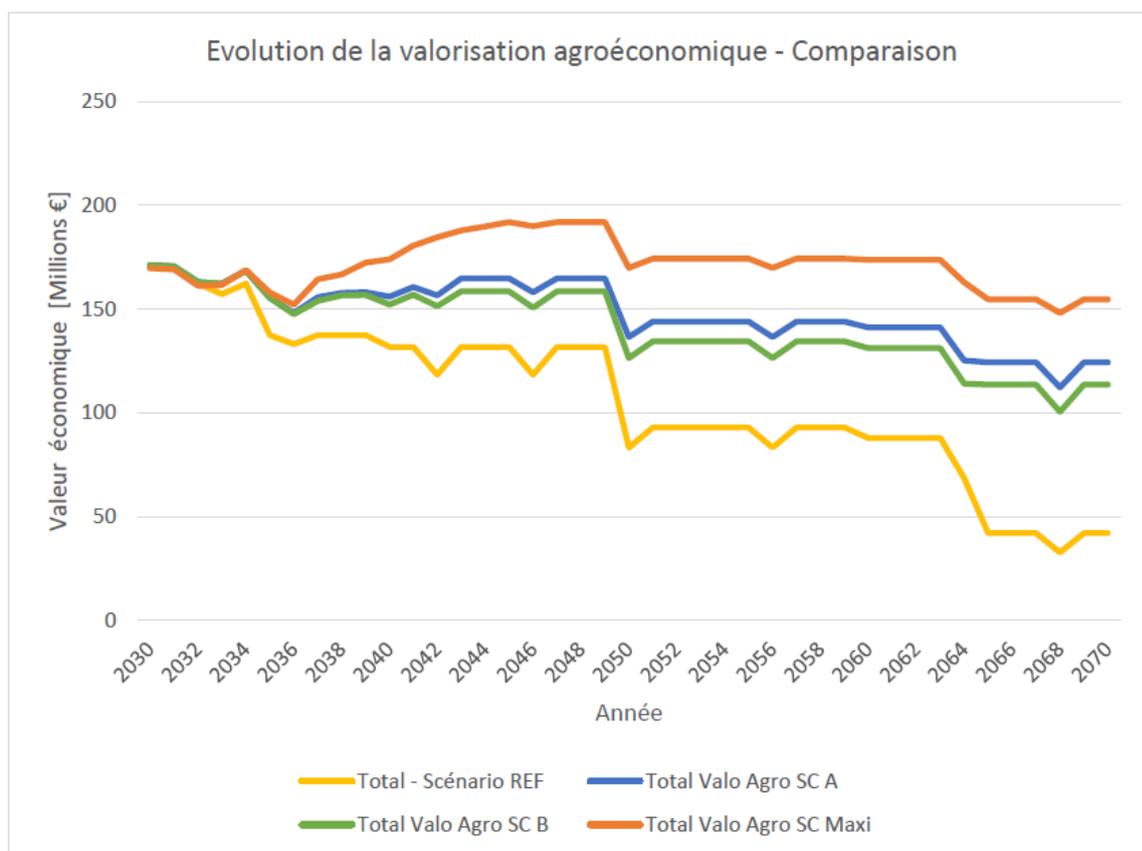


Figure 34 : Évolution de la valorisation agro-économique par scénario

Objectif : étude de l'évolution de l'agriculture en fonction du changement climatique sur 45 ans

Résultats : Le fait de faire le projet permet de diminuer l'impact du changement climatique sur la production agricole et de maintenir un niveau de création de richesse agricole.

Etude de récupération des coûts

La suite de la démarche consiste en une étude de récupération des coûts. Ces résultats seront présentés au comité de pilotage HPR du mois de novembre.

Le projet implique des investissements très importantes sur lesquels on attend des aides des financeurs.

Montant du projet – aides financeurs privés et publiques

=

Reste à charge pour les usagers en fonction de leur catégorie

(Extension, substitution, usager collectif, usager individuel)

Détermination d'un cout/ha

Cette étude doit nous permettre de répondre à différentes questions :

Le projet est-il acceptable par les usagers ?

Les surfaces souscrites sont-elles suffisantes ?

Les risques sont-ils acceptables ? ...

- **Qualité de l'eau secteur Durance**

Depuis la remise en eau du canal, l'eau est très chargée en matière en suspension. Ce phénomène génère de grosses difficultés à l'irrigation (asperseur, Goutte à goutte bouchés...). Le dépôt du limon dans le canal et les canalisations posent également des problèmes techniques et va générer des frais supplémentaires de nettoyage pour l'ASA.

Le canal de l'Union et le canal de Carpentras ont interrogé EDF via un courrier pour avoir des explications sur cette situation. Il s'avère que EDF a eu de grosses difficultés à gérer un excès d'eau sur le bassin versant durancien et à basculer l'approvisionnement en eau des canaux de l'Union en directe sur la rivière Durance. Cette situation perdure depuis mi-avril.

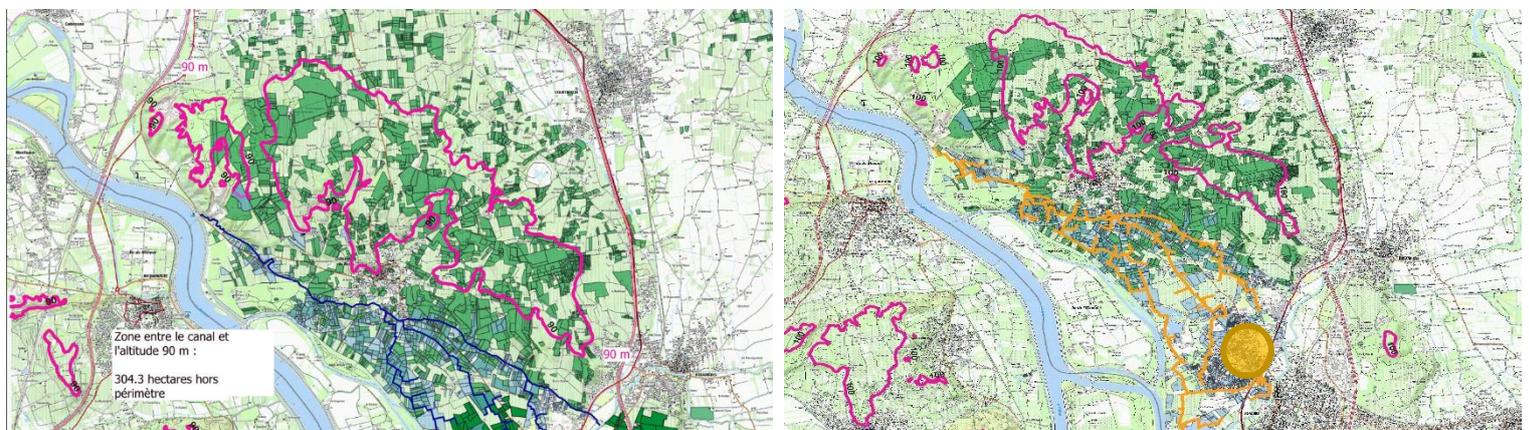
Suite à ce courrier, EDF s'est engagé à nous rétablir l'approvisionnement en eau via le canal usinier.

- **Projet de modernisation – Grange Neuve**

L'étude de modernisation a été finalisée fin 2023. L'objectif du travail mené récemment était de définir une zone d'extension du réseau à intégrer qui pourrait être réalisée en plus du projet de modernisation. La côte de référence choisie pour pouvoir délimiter la zone d'extension est la côte 90 m NGF. 300 ha d'extension pourraient alors être réalisés.

L'achat terrain pour l'implantation nouvelle station de pompage est budgétisé pour l'année 2024. M. Maillet se charge de se rapprocher de la famille Quiot à Châteauneuf du pape pour entamer les discussions. L'objectif est également d'ici fin 2024 de définir la procédure administrative pour distraction du périmètre zone péri-urbaine de Sorgues.

Une réunion avec la commune de Sorgues et la CCSC sera organisée en septembre pour définir le besoin d'utilisation des filioles pour la gestion des eaux pluviales.



- **Energie renouvelable**

-Le travail avec la société Okwind est toujours en cours

- Une Demande de devis à une entreprise concurrente a été faite pour comparaison des rendements et du taux de retour sur investissement

- L'étude du financement du variateur sur les pompes des stations dans le cadre des aides CEE est en cours. Ce mécanisme d'aides pourrait nous permettre d'avoir 80% d'aides si nous sommes « classés » dans la catégorie industriel.

- Vincent Dufour, le nouveau chef de service stations et bassins travaille sur l'optimisation du fonctionnement des stations

L'ordre du jour et les questions diverses ayant été épuisés, M. Bernard lève la séance.